



Conseil d'établissement n°3

Année scolaire 2024/2025

Procès-verbal

Mercredi 04 juin 2025 à 16h

LFC – Site de Mearag – Salle de réunion

Sont présents :

Pour l'administration :

- M. Philippe LODS, Adjoint au COCAC
- M. Yves OLICHON, Proviseur - Président de séance
- Mme Kim VO HOANG, Provisure adjointe
- M. Éric FOUCHOU LAPEYRADE, Directeur administratif et financier
- M. Jean-Christophe MAIGNAN, directeur primaire pour le site de Maadi
- Mme Estelle BOUSQUET, directeur primaire pour le site de New Cairo et Zamalek
- Mme Marie PLASSE, Conseillère principale d'éducation

Pour le personnel enseignant :

- M. Zyad HEGAZI
- Mme Naïma EL SAYED
- Mme Sylvie MIRAMONT
- M. Denis PLUGER
- Mme Marie-Hélène DELAFLOTTE

Pour le personnel administratif, technique et de santé, ouvriers de service :

- Mme Amélie GAUTHIER

Pour les parents d'élèves :

- Mme Noha EL ZAYAT
- Mme Christine GUINDI
- Mme Ranya ABDELHAMID
- Mme Rania EL NAGGAR

Pour les élèves :

Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- Mme Catherine PASCAL, Conseillère des Français de l'étranger
- M. Hervé MAJIDIER, Conseiller des Français de l'étranger
- M. Rafael PLEUTIN, Conseiller des Français de l'étranger

Sont excusés :

Pour le personnel administratif, technique et de santé, ouvriers de service :

- Ayman ABDELFATTAH

Pour les parents d'élèves :

- Paul HADDAD

Pour les élèves :

- Alya SELIM
- Mia BARTH

Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- M. Olivier LE VAN XIEU, Consul général de France en Egypte
- Mme Aleya EL SAYED, vice-présidente du CVL

→ Le quorum étant atteint (17 sur 21), le conseil d'établissement n°3, réuni en séance extraordinaire, peut valablement délibérer.



M. Yves OLICHON ouvre la séance à 16h10

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Kim VO HOANG, proviseur adjoint
- Le secrétariat de séance sera suppléé par : Naima EL SAYED, représentante du personnel

1) Carte des emplois – Rentrée 2026

1. Carte des emplois – rentrée 2026 :

Il est précisé que la suppression des postes correspond à des postes devenus vacants, soit pour départ à la retraite, soit pour fin de détachement.

Les parents demandent quel sera l'impact de la suppression de ces postes. Monsieur le Proviseur indique qu'à ce stade, nous ne savons pas encore s'il s'agit de fermetures sèches ou si ces postes seront compensés par un personnel de droit local.

Monsieur LODS précise que tout dépend du plafond d'emploi de l'AEFE.

Monsieur le Proviseur précise en complément, que le calendrier de recrutement AEFE sera anticipé pour permettre une réponse aux demandes de détachements plus tôt.

Les élus demandent s'il y aurait un impact en cas d'augmentation des élèves.

La réponse est négative pour la rentrée 2026 (année de latence), mais il y aurait nécessairement un impact sur la rentrée 2027.

Les parents indiquent que le recrutement des professeurs francophones de qualité est très compliqué. Ils expriment leurs inquiétudes face à la baisse du niveau depuis 10 ans faute d'enseignants français.

Monsieur le Proviseur indique que la problématique de recrutement est vérifiée partout ailleurs y compris en France du fait du manque d'attractivité du métier.

Monsieur le Proviseur ajoute qu'en contrepartie, l'AEFE a fait un énorme effort sur la formation des enseignants en mettant en place des dispositifs tels que les « PAP » (personnel à professionnaliser).

Il est indiqué que le taux d'enseignants détachés au LFC est d'environ 40%. Ce taux est supérieur si l'on considère les enseignants titulaires non détachés.

Les parents interpellent la Direction sur le nombre de suppression régulier ces dernières années.

Il est lu une déclaration liminaire par les représentants des personnels (cf-annexe 3) et une déclaration liminaire par les représentants des parents (cf-annexe 4)

Les élus soutiennent la motion des parents. Les élus soutiennent la motion des parents. Les parents soutiennent aussi la motion des enseignants

Les parents demandent si les suppressions sont localisées en Egypte uniquement. Monsieur le Proviseur indique que les suppressions touchent toutes les zones géographiques. Les élus demandent si l'Institut français pourrait former des professeurs français compétents. Il est répondu que l'IFE n'a pas la vocation de former des enseignants disciplinaires.

En revanche, il s'agit bien de la prérogative des instituts régionaux de formation (IRF). Toutefois, il est difficile de présager des futurs recrutements ne sachant pas si les suppressions seront compensées à ce jour.

Il est procédé au vote.

Fermeture du poste détaché D3 SVT n°12221 :

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
7	10	0

Fermeture du poste détaché D3 PE n°12197 :

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
7	10	0

Les parents expriment de nouveau leur mécontentement. Monsieur LODS répond que l'effort doit être porté par tous les ministères en raison des coupes budgétaires.

Les parents demandent s'il y a d'autres mesures pour répondre aux contraintes budgétaires de l'AEFE. Monsieur le Proviseur indique que c'est bien le cas. Le déménagement des locaux de l'AEFE illustre l'effort porté par les services centraux par exemple.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur remercie les membres du conseil d'établissement et lève la séance à 17h14.

Président et proviseur

Proviseure adjointe et secrétaire de séance

Yves OLICHON

Lu et approuvé par

Yves OLICHON

Kim VO HOANG

Kim VO HOANG

Lu et approuvé par Naima EL SAYED, représentante du personnel enseignant 2nd degré.